

Projet de réforme de la S.F.E.

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **86 (1957)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Projet de réforme de la S. F. E.

Quand un pays se donne librement des institutions, c'est qu'il est parvenu à former sa conscience. Il peut toucher aux trésors si les générations prennent soin de les renouveler. Héritière du pays, une institution acquiert en naissant la physionomie morale de l'époque, elle reçoit une vie harmonisée aux conceptions philosophiques du temps et le sang qui la nourrit charrie les ardeurs des hommes, leurs rêves généreux, la qualité d'une recherche spirituelle. Avant tout, ce qui irrigue une institution naissante c'est un esprit, ce qui la caresse, c'est le souffle pur de l'idéal.

L'histoire de notre canton est là, sereine, pour prouver que la SFE vit le jour au milieu de l'enthousiasme. Il est vrai qu'elle était la réalisation concrète d'une grande idée qui avait pour père le chanoine Schorderet. N'avait-il pas été lui-même, à 16 ans, en possession de son brevet d'instituteur ? Apôtre au zèle de feu, patriote lucide, ce prêtre fribourgeois lutta pour préserver nos conceptions en matière scolaire. Il savait rassembler des troupes, les encadrer par des chefs, puis les enflammer. « Mille neuf cents hommes se pressèrent au Lycée, trop petit pour les contenir », nous dit le chroniqueur, quand il narre la séance de fondation. La SFE était une noble réponse aux questions de l'heure, elle ne voulait pas que l'école s'engluât dans une pédagogie de complaisance, sans lien avec la vie. Rassembler autour de la maison d'école prêtres et magistrats, pères de famille et amis de l'instruction, c'était donner aux maîtres l'assurance que le pays tout entier prenait pour leur tâche un intérêt particulier et déclarait une bienveillance qui allait passer aux actes.

A la première réunion de Romont, en 1872, M. Félicien Gillet, député et inspecteur scolaire qui présidait, pouvait annoncer que la société comptait 220 instituteurs fribourgeois, 70 instituteurs d'autres cantons et 463 pères de familles et amis de l'instruction. C'était un beau départ. Le Chanoine, fondateur et guide spirituel, s'adressa aux participants. L'ancien manœuvre du pont de la Glâne connaissait les doubles racines de toute société et il n'écarta pas l'appel de ce qui représente, dans les tâches humaines, la part inévitable du temporel. On voit par ces paroles que son idéal n'était pas à hauteur de nuages : « Les bons instituteurs ne seront jamais assez rémunérés ; Dieu seul peut les rétribuer du bien qu'ils font : mais n'oublions pas les obligations de l'Etat et des communes envers l'instruction. »

On peut affirmer que la SFE a conduit une lutte victorieuse, qu'elle nous a préservés du « Schulvogt » ; elle a contribué à garder

notre école chrétienne. Mais au cours des ans, la fertilité de cette institution s'est amoindrie, au lieu de rester un foyer et une chaleur elle a subi des réductions. Le principe d'autorité s'enfla et l'enthousiasme claqua les portes. Le Corps enseignant allait encore aux réunions, poussé par l'habitude mais guetté par l'indifférence et privé de sa ferveur. L'affadissement entra dans l'édifice, les lézardes tracèrent leurs lignes noires sur les murs et s'élargirent. Aujourd'hui, les pères de famille et les amis de l'instruction, s'ils sont encore présents, attendent un réveil. Cette situation ne peut se prolonger. Le désarroi s'infiltré dans les rangs du Corps enseignant, les jeunes maîtres s'inquiètent de leur solitude, écouteront un appel, s'il avait la couleur de la vie. Les villages, les uns après les autres, feraient silence si on leur parlait. Les parents redonneraient plus de prix à l'éducation s'ils savaient qu'une société pouvait les aider efficacement.

Personne ne peut nier les faits. La SFE s'est dépersonnalisée. Son activité s'est emparée d'un petit rayon et, traçant des aires réduites, elle a ralenti sa vie, partant son influence. Interrogez les plus larges couches de notre population, demandez-leur ce qu'est cette société. La réponse ne viendra pas. Beaucoup de maîtres sourient de cette institution et manient volontiers l'ironie à son sujet. Ce serait beau s'il y avait un malaise, on pourrait encore espérer la guérison. Cette maladie va à la mort.

Il faut jurer de ne pas être tièdes. Arrêtons de sourire et de cotiser. Que le Corps enseignant ait le courage de ne plus être troupeau. Qu'il dise clairement ce qu'il veut. Est-ce la démission dans le devoir ? Ce serait navrant de la part de ces gardiens de la jeunesse ! Alors, qu'il reprenne un flambeau, qu'il se donne des chefs, un programme et une route ! En reprenant l'itinéraire de la générosité, il saura montrer que son endurance était intacte, que son cœur gardait les pouvoirs les plus nécessaires à la vie d'un pays. Nous devons enraciner l'Ecole fribourgeoise dans sa terre, la brancher sur les familles et montrer que les vues sont toujours la condition du progrès. Le champ est vaste et beau, il n'attend que la foi et le labeur des ouvriers de l'aube.

II. Structure

La plus belle idée ne saurait vivre sans l'appui d'une structure bien équilibrée.

Notre Société, fondée pour seconder dans leur tâche les personnes responsables d'éducation, doit être un organisme reflétant les aspects divers des institutions actuelles de formation de la jeunesse fribourgeoise.

Il s'agit de désigner, au sein de ces institutions, des délégués dynamiques, disponibles, capables de faire rayonner largement la

vie de la société dans leur secteur respectif et décidés de mener à bonne fin les décisions prises. Ils formeront le Comité élargi sous la direction d'un Président qui, grâce à sa formation et à ses expériences pédagogiques, sera apte à impulser un mouvement coordonné au travail des membres.

Pour que l'œuvre soit complète et chrétienne, nous voulons qu'elle bénéficie de l'appui éclairé d'un délégué ecclésiastique garant d'une action orientée vers le salut spirituel de nos enfants.

Schéma de structure

Membres de la SFE: Le Corps enseignant des Ecoles à tous les degrés, les parents et les amis de l'Ecole.

Comité:

- Le Président.
- Le délégué de l'Evêché.
- Le Directeur de l'Ecole normale.
- Le délégué du Corps inspectoral.
- Les délégués du Corps enseignant primaire (un par arrondissement).
- Le délégué des Ecoles secondaires.
- Le délégué des Ecoles professionnelles.
- Le délégué du Collège.
- Le délégué de l'Université.
- Le délégué des parents et des amis de l'Ecole.

Commissions (constituées et présidées par le délégué au Comité) :

- Commission du clergé.
- Commission de travail du Corps enseignant primaire.
- Commission des Ecoles secondaires.
- Commission des Ecoles professionnelles.
- Commission du Collège.
- Commission de l'Université.
- Commission des parents.

Bureau (ses membres assurent le fonctionnement permanent de l'organisme) :

- Le Président.
- Un rédacteur en chef.
- Un secrétaire.
- Un administrateur.
- Un adjoint.

III. La voix de la Société fribourgeoise d'éducation

Toute institution digne de ce nom — et quel que soit l'idéal qu'elle sert — a besoin de s'affirmer, de s'exprimer. Cet honneur est échu au *Bulletin pédagogique* dont la tâche essentielle, dès sa fondation, est d'armer spirituellement et doctrinalement tous ceux qui, de près ou de loin, au sein de l'Ecole fribourgeoise, collaborent à l'œuvre éducatrice.

Avec le temps, cet objectif s'estompe. Le prestige de notre revue se laisse entamer, et l'indifférence qu'on affiche à l'égard de la SFE atteint par ricochet l'organe dont il est l'expression. Cette désaffection se traduit, ces dernières années, d'une manière brutale, par le refus de collaborer. Les correspondants les plus fidèles désertent. Ils ne consentent pas à épauler un organe qui, à vrai dire, a failli à sa mission.

Nous demeurons néanmoins optimistes... Le *Bulletin pédagogique* doit sans tarder jouer le rôle qui lui fut jadis assigné. Le succès de ce renouvellement, de son rajeunissement est cependant subordonné à la refonte des structures de la SFE. Une réforme en appelle une autre, et il n'est pas trop téméraire d'affirmer que la collaboration sur le plan rédactionnel sera assurée le jour où la SFE aura recréé elle-même le climat de confiance, de compréhension, de solidarité, seul propice au travail en profondeur et concerté.

Notre revue doit d'abord être un organe de *formation*. Privés du bénéfice des études classiques, les maîtres doivent parfaire constamment leur culture, travailler ferme, sur le plan de la fonction, à leur équipement intellectuel.

Des articles de psychologie appliquée, des thèses pédagogiques doivent voisiner avec des exposés techniques. Que de trouvailles aussi dans nos classes, de filons inexploités, que d'expériences à faire connaître qui seraient un stimulant pour les uns en même temps qu'un enrichissement pour les autres. Des projets, des essais de tous genres dorment dans des tiroirs à l'état d'ébauches qui seraient le point de départ d'heureuses réalisations. Modifiant sa structure en même temps que sa présentation, le *Bulletin pédagogique* doit, à bref délai, devenir l'instrument de travail par excellence des maîtres.

Il doit être de plus un organe d'*information*.

La pédagogie n'a pas de frontières. Ouvrir les fenêtres aux courants nouveaux est une nécessité. Nous vivons de concepts nés sous d'autres cieux. Montessori, Decroly, Claparède et tant d'autres ont inspiré pour longtemps la conception de nos programmes. L'œuvre capitale de Mgr Dévaud — assez peu connue chez nous — est actuellement éditée en Italie. Des réalisations d'outre-Mer ont des incidences profondes sur nos manières de penser et d'agir. Bref, le champ pédagogique est vaste qui intéresse vivement, quoi qu'on en dise, le Corps

enseignant. A trop vivre replié sur soi, fenêtres closes, le pédagogue finit par s'anémier.

Enfin, notre *Bulletin* doit être *un lien*.

De par la nature de leurs fonctions, les maîtres sont des isolés. Le *Bulletin* doit devenir l'ami qui apporte en temps opportun au jeune collègue touché par la solitude comme à tous ceux qui luttent, noyés souvent dans les difficultés de tout ordre, les bienfaits d'une bouffée d'air frais, le réconfort d'une bonne parole, l'encouragement né d'un enthousiasme, la justification d'un effort généreux, collectif. C'est surtout ce sentiment d'interdépendance — antidote de la routine et de l'égoïsme —, d'entraide, de communauté d'intérêts et d'idéal qu'il importe maintenant de développer. C'est par-dessus tout le problème des contacts, des échanges, des relations à tous les échelons qui doit être une fois pour toutes abordé de front et loyalement. Il faut bien le redire, seules les structures nouvelles de la SFE garantiront le succès de cette délicate entreprise. Lorsqu'un authentique courant de sympathie entretenu par des contacts permanents unira tous ceux qui, sur divers plans et à tous les degrés, se doivent de contribuer au progrès de l'Ecole fribourgeoise, la quasi-totalité des problèmes actuellement posés trouveront leur solution.

D'autre part, considérons comme surannée et depuis longtemps dépassée notre organisation au sein de laquelle la dispersion, l'incoordination et l'individualisme règnent manifestement. Il faut progressivement parvenir, dans le cadre de la nouvelle communauté, à un partage équitable des responsabilités, partant à une division du travail et à la spécialisation. C'est la justification du

CENTRE D'INFORMATION

Que ce titre n'effarouche personne.

Constitué d'une équipe réduite — rédacteur en chef et deux adjoints —, ce centre d'information serait saisi au jour le jour de toutes questions d'ordre pratique et grâce au réseau des collaborateurs, au travail des commissions permanentes, serait à même de constituer une coordination des efforts, d'aiguiller les recherches, bref de contribuer à la solution de problèmes pédagogiques posés.

Ce Centre aurait en résumé pour mission :

- a) de recueillir et de fournir aux maîtres, par le *Bulletin* et avec le concours du secrétariat, tous renseignements susceptibles de les aider dans leur tâche, de proposer des solutions à leurs difficultés d'ordre pédagogique ;
- b) de s'informer des besoins des classes en matériel didactique, de contribuer à leur équipement, de compléter année par année la documentation des maîtres, d'étudier la création d'un matériel d'intuition de démonstration adapté aux besoins actuels de nos

écoles : tableaux scolaires, cartes, planches, clichés pour projection, films pour cinéma scolaire, boîtes d'expériences (physique), brochures de vulgarisation, livres, etc. ;

- c) de s'informer des expériences pédagogiques tentées ailleurs, de susciter des échanges, de tirer profit des réussites.

Cet organisme serait, de fait, en étroite collaboration avec :

- a) les inspecteurs et les correspondants d'arrondissements ;
b) les commissions de travail constituées : manuels, programmes, projection, cinéma, etc. ;
c) l'Ecole normale ;
d) la Bibliothèque, le Musée pédagogique et le dépôt central du matériel scolaire ;
e) les associations pédagogiques similaires de la Suisse romande.

Ce Centre d'information tel qu'il a été défini répond à une nécessité et sa création exige :

1. L'appel d'un *praticien* rompu aux méthodes pédagogiques au poste de rédacteur en chef.
2. Un *effort financier* de la part du Département de l'Instruction publique.

En effet, vu la nature de la mission qu'il est appelé à remplir, ce poste revêt l'authentique valeur d'un service, et par voie de conséquence, doit être rétribué au même titre qu'un secrétariat, la gérance d'une caisse-maladie ou l'enseignement d'un maître de cours professionnels. Il est entendu que le titulaire, libéré de fonctions accessoires, devrait consacrer tout son temps à la rédaction du *Bulletin* et à la direction de cette Centrale d'informations.

A cette condition seulement, notre *Bulletin pédagogique*, devenu l'expression concrète d'une institution qui a recouvré sa vitalité, jouira d'un large crédit, d'une grande influence dans les milieux enseignants et ailleurs, parce qu'au courant des méthodes modernes, des moyens de perfectionnement, des essais de réformes. A l'avant-garde du progrès, il sera le guide éclairé de chacun, l'ami de tous et contribuera au rayonnement de notre Ecole fribourgeoise.

Conclusion

Ce projet de réforme ne peut présenter que des lignes directrices. Il veut indiquer, pour les démarches futures, le cap vers lequel doivent se diriger tous les efforts constructifs. Un seul désir a guidé la commission de réforme : opérer un rassemblement des éducateurs de notre canton, leur adjoindre des forces nouvelles, travailler sans relâche et avec unité au bien d'une jeunesse qui est l'espoir de notre peuple.

VICTOR GALLEY.
GÉRARD MENOUD.
MAX DUCARROZ.